OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX

SENACS 2018



SOMMAIRE

EDITO	1
PORTRAIT DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS (CSC) EN QUELQUES CHIFFRES	2
CARTOGRAPHIE DES CSC DU BAS-RHIN	3
L'ENGAGEMENT DES HABITANTS AU CŒUR DES PROJETS DES CENTRES	4-5
LES CSC ET LEURS RÉSEAUX DE PARTENAIRES	6
DES BÉNÉVOLES ET DES SALARIÉS AU SERVICE DU PROJET	7
FICHE NATIONALE	8

ÉDITO

LE CENTRE SOCIAL ET SOCIOCULTUREL : PASSEPORT VERS UNE CITOYENNETÉ SOLIDAIRE

Les trois valeurs de démocratie, de solidarité et de dignité sont au fondement de toute l'action de ces foyers d'initiatives portés par des habitants que sont les centres sociaux et socioculturels. En mettant en œuvre pour et surtout avec les habitants un projet de développement social ambitieux, ils agissent au quotidien sans distinction de genre, d'âge, de croyance, de ressource ou de culture. Avec l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs, l'objectif est de permettre à tout citoyen de s'approprier des outils de construction de son esprit critique et de consolidation de son libre arbitre. Créer des situations d'actions collectives dans les domaines de la famille, du sport, du loisir ou de la culture, et développer des projets personnels ou collectifs, sont autant de moyens au service de cet objectif.

Les décideurs politiques d'un territoire sont attachés à consolider les liens entre les habitants, à affermir le tissu social et à construire les conditions d'un vivre ensemble harmonieux. Participant ainsi d'un service d'intérêt général, les centres sociaux proposent aussi des services aux familles : crèche, accompagnement à la scolarité, apprentissage musical, restauration, etc. Ils impliquent et engagent les habitants, des plus jeunes aux plus âgés, dans des activités culturelles, des pratiques intergénérationnelles, des projets de développement, personnels ou collectifs, ou encore dans des pratiques interculturelles.

Les centres sociaux et socioculturels, la Caisse d'allocations familiales du Bas-Rhin et la Fédération des centres sociaux et socio-culturels du Bas-Rhin ont décidé de s'emparer de l'opportunité offerte par l'observatoire SENACS d'élaborer cette plaquette. Celle-ci vous présente tout le spectre des actions menées par les centres. La lettre de cette plaquette ressort d'une volonté de description de l'étendue des actions menées. Son esprit est de faire toucher du doigt au lecteur, de manière plus qualitative, leur nature centrée sur une préoccupation majeure : rendre tout un chacun conscient de l'importance vitale pour notre démocratie d'un rapport respectueux à l'autre.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine sous forme d'une édition dématérialisée et étendue aux espaces de vie sociale.

Jacques Buisson,
Président de la CAF 67

Roger Mauvilly,

Président de la Fédération départementale des centres sociaux et socio-culturels 67

PORTRAIT DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS EN QUELQUES CHIFFRES

Équipement de proximité à l'écoute des besoins des habitants et lieu de rencontres et d'échanges intergénérationnels, le centre social et socioculturel s'inscrit dans la logique d'un projet social auquel sont associés les habitants pour son pilotage et sa mise en œuvre.

Favorisant l'implication des habitants dans des dynamiques de développement local, le projet social répond à trois priorités : le soutien des habitants dans leur capacité à agir, la mise en place de dynamiques à partir d'intérêts collectifs et la proposition de services et d'activités adaptés aux intérêts particuliers.

25 centres sociaux et **socioculturels** ont répondu à l'enquête.

- 89% d'entre eux exercent leur activité sous gestion associative
- 43% d'entre eux gèrent deux agréments ou plus.

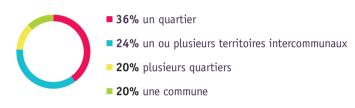
La principale caractéristique d'un centre social est sa proximité territoriale.

- 13 centres ont une zone d'influence qui s'étend sur un ou plusieurs quartiers ;
- **3 structures** interviennent sur une commune entière :

En milieu urbain:

9 rayonnent sur le territoire intercommunal.

Les territoires d'intervention présentent une grande diversité

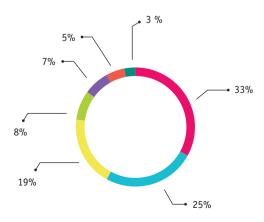


La population touchée (zones de compétence des centres) est estimée à au moins **294 500 personnes**.

17 centres sont situés sur un territoire Politique de la Ville et
5 sont présents sur les territoires de veille.

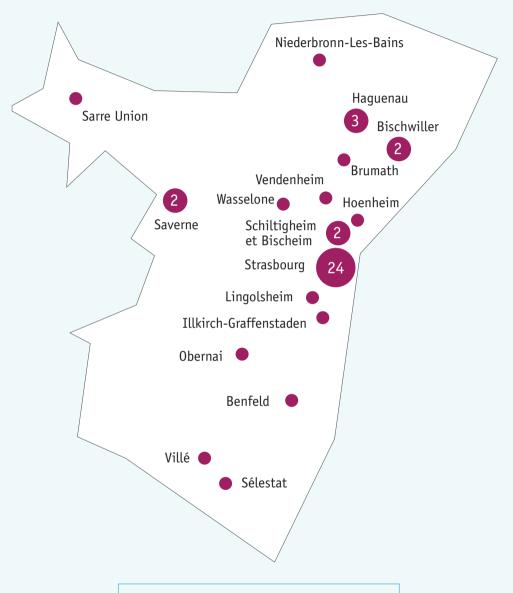
71 820 usagers des structures participent aux activités et actions proposées, soit de façon régulière (965 personnes en moyenne par centre), soit de façon ponctuelle (1 869 participants en moyenne par centre).

Parmi les 11 centres qui ont renseigné les données financières, leur **budget**, contributions volontaires comprises, s'échelonne de 443 782 € à 2 031 117 €, avec une médiane de 1 003 386 €.



- Collectivité locale de référence
- CNAF et CAF
- Participation des usagers
- État (aides à l'emploi et exonérations incluses)
- Autres produits (cotisations; reprises sur provisions; transferts de charges...)
- Conseil départemental 67
- Autres partenaires (CARSAT, ARS, MSA, bailleurs sociaux, fondations...)

CENTRES SOCIAUX ET SOCIO-CULTURELS DU BAS-RHIN



2 centres sociaux en direction des Gens du Voyage (un départemental et un sur l'Eurométropole) sont par ailleurs agréés par la Caf

L'ENGAGEMENT DES HABITANTS...

Les centres sociaux et socioculturels proposent quotidiennement des services, des actions et des projets qui s'adressent aux personnes de tous âges. Ils sont élaborés en lien avec les habitants et en fonction des spécificités des territoires et portent sur l'ensemble des thématiques de la vie quotidienne.



Les actions de prévention du vieillissement

44 personnes (en moyenne par centre), âgées de plus de 60 ans, ont participé aux actions de lutte contre l'isolement et aux actions de développement des liens intergénérationnels.

L'apprentissage socio-linguistique

62 personnes (en moyenne par centre) ont bénéficié d'actions à visée sociale, culturelle, éducative et professionnelle au travers d'ateliers d'écriture, de conversations orales, de rencontres avec d'autres publics et de mises en situations pratiques.

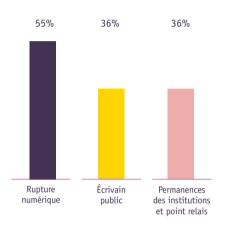
Actions d'aide aux parents

La dimension parentalité est un engagement important des centres sociaux bas-rhinois : 39 projets d'animation collective familles sont agréés par la Caf, dont 22 sur les quartiers prioritaires de la politique de la Ville. Ces projets permettent d'accompagner les familles en proximité dans une dimension de soutien à la fonction parentale.

... AU CŒUR DES PROJETS DES CENTRES

L'ACCOMPAGNEMENT DES CAPACITÉS D'INITIATIVES

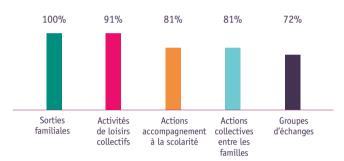
Les centres proposent des actions d'accès aux droits dans les champs suivants :



IA FAMILLE

100% des centres perçoivent des financements au titre de la parentalité, principalement dans le cadre du dispositif du Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (81% des centres) et du Réseau d'Écoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents (100% des centres).

La totalité des centres proposent des sorties familiales et des actions collectives de loisirs.

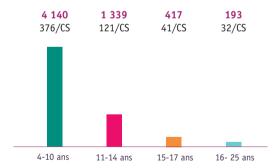


LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE, L'ADOLESCENCE ET LES JEUNES ADULTES

Quel que soit l'âge de la personne présente au sein du centre, l'ensemble des actions proposées ont eu pour principaux impacts de :

- Concourir au développement des liens sociaux des individus et de leur famille,
- · Lutter contre l'isolement social,
- Participer à la prise de décision et au développement de la citoyenneté de proximité.

Nombre de personnes concernées par les actions



Présence éducative sur le Net

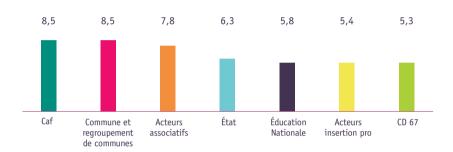
Dans le cadre du Fonds d'Innovation à la Présence Éducative sur le Net soutenu par la Caf, un groupe de 20 jeunes de 11 à 17 ans s'est engagé dans la production d'un support vidéo. Ce projet les a amenés à mieux connaître les outils numériques et à prendre conscience de l'impact de l'image et des mots.

Il a aussi suscité et encouragé le débat au sein des établissements scolaires et des centres sociaux.

LES CENTRES ET LEURS RÉSEAUX DE PARTENAIRES

Dans le cadre du développement social local, les centres sociaux et socioculturels s'inscrivent dans des partenariats avec les acteurs institutionnels, associatifs, culturels et économiques.

Intensité du partenariat (note sur 10)



Autres partenaires : intercommunalités, Conseil Régional, Mutualité Sociale Agricole, Agence Régionale de Santé, CARSAT, Union Européenne, Missions locales, monde de l'entreprise, bailleurs sociaux, acteurs culturels et de prévention...

Innover en faveur des seniors

Au cours de l'année 2017-2018, 8 centres ont répondu à l'appel à expérimentation territoriale porté par la CARSAT d'Alsace Moselle, la CAF du Bas-Rhin et la Fédération des centres sociaux et socio-culturels du Bas-Rhin. Ces structures ont développé des actions et activités à destination des seniors favorisant la préservation du lien social et la promotion de la citoyenneté active et permettant le maintien de l'autonomie, notamment au travers d'ateliers de prévention de la santé et du bien vieillir.

Les associations du territoire sont accueillies par les centres sociaux et socioculturels dans leurs murs pour un service (copie, mise à disposition de salle, ...), une ressource (aide au projet, à la formation, ...) ou une activité développée dans le centre.

Au cœur des instances de démocratie locale

Parmi les 20 centres sociaux et socioculturels qui participent à une instance de démocratie participative, 15 sont représentés dans le conseil citoyen là où il est présent, ou assurent l'animation de cette instance. Dans tous les cas, les centres apportent leur expertise pour favoriser le développement social local du territoire.

DES BÉNÉVOLES ET DES SALARIÉS AU SERVICE DU PROJET

LE BÉNÉVOLAT, GARANT DE LA VITALITÉ DÉMOCRATIQUE POUR LE TERRITOIRE

144 bénévoles (en moyenne par centre) sont impliqués dans le fonctionnement du centre.

- 30% participent aux instances de gouvernance (bénévoles administrateurs),
- 70% encadrent des activités de façon régulière ou ponctuelle (bénévoles d'activités).

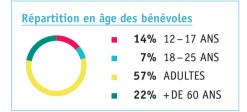
L'ensemble des structures disposent d'une ou plusieurs instances de pilotage (CA, bureau, conseil d'usagers, comité d'animation, comité de gestion, commission thématique...).

48 bénévoles âgés de 16 à plus de 70 ans (en moyenne par centre) sont mobilisés dans l'une de ces instances.

DES ACTEURS FORMÉS

Chaque année, des bénévoles (administrateurs et/ou d'activités) bénéficient d'une formation dans les domaines de la gouvernance, des questions budgétaires, ou encore de la méthodologie de projet.

Des formations conjointes, bénévoles et salariés, ont également été proposées.



Les bénévoles d'activités interviennent principalement dans le secteur "familles".

4 254 heures d'engagement et d'intervention bénévoles par an et par centre **(2,39 ETP)**.

UN TRAVAIL ASSOCIÉ BÉNÉVOLES - SALARIÉS

- + de 1 100 salariés différents, dont :
- 57% occupent un emploi à temps plein.
- dont **391,8 ETP** de permanents.es dans l'une de ces instances.

Action de sécurisation de la gouvernance

En 2017, 18 administrateurs et 6 directeurs issus de 12 centres ont participé à l'une des 3 sessions de formation animées par Comptoir RH. Cette formation a permis aux acteurs bénévoles et salariés des centres de :

- · revisiter les statuts et règlements intérieurs,
- · travailler sur les mandats et les délégations au sein des instances de gouvernance,
- · rédiger les délégations pour la fonction de direction.

PROJET SENACS

Le Système National d'Échange des Centres Sociaux (SENACS) - Observatoire des Centres Sociaux concerne l'ensemble du territoire national pour la saisie des données 2017. Cette enquête basée sur un questionnaire commun prend appui sur l'expérience menée en Rhône-Alpes depuis 2004.

Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, elle vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux, ce qu'ils sont et ce qu'ils font.

Une mission de maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Caf du Rhône par la Cnaf pour accompagner cette démarche en lien avec la FCSF et pour l'animer sur l'ensemble du territoire. Localement, des comités de pilotage réunissant à minima Caf et représentation fédérale locale des centres sociaux ont été constitués pour co-produire les analyses.

L'observatoire contribue à valoriser les projets des centres sociaux et permet de disposer en permanence de données chiffrées et d'illustrations d'actions pertinentes menées avec et pour les habitants.

Site internet: www.senacs.fr

Coordonnées:

CAF DU BAS-RHIN22, route de l'hôpital
67 092 Strasbourg cedex

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIO-CULTURELS DU BAS-RHIN

1a, place des Orphelins67 000 Strasbourg

FICHE NATIONALE

- → UN OBSERVATOIRE NATIONAL PARTAGÉ ENTRE CNAF ET FCSF
- → UN CO-PILOTAGE LOCAL ENTRE LE RÉSEAU DES CAF ET DES CENTRES SOCIAUX
- → UNE OUVERTURE AUX ESPACES DE VIE SOCIALE DÈS 2018

2237 CENTRES SOCIAUX AGRÉÉS CAF EN 2017

territoires concernés par l'enquête



ENQUÊTE 2018 DONNÉES 2017

2065
CENTRES SOLLICITÉS

LENTRES SOLLICITI

1830

ONT RÉPONDU À L'ENSEMBLE DE L'ENQUÊTE



80% CENTRES SOCIAUX URBAINS

20% CENTRES SOCIAUX RURAUX

+ DE **55 500**SALARIÉS

26 SALARIÉS EN MOYENNE PAR CENTRE SOCIAL + DE **110 000**BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS

ENGAGÉS DE FAÇON PONCTUELLE OU RÉGULIÈRE

> 55 EN MOYENNE PAR CENTRE SOCIAL

+ DE 58 000 BÉNÉVOLES

DANS LES INSTANCES DE GOUVERNANCE /PILOTAGE

31 EN MOYENNE PAR CENTRE SOCIAL

Création et mise en page : Urbanitude Illustrations : Mathieu Surrel Achevé d'imprimer en décembre 2018



SENACS - SYSTÈME D'ÉCHANGES NATIONAL DES CENTRES SOCIAUX WWW.senacs.fr



